



Extrait du UNSA Fonction publique

<http://www.unsa-fp.org/?ACTU-UNSA-Fonction-publique-no-2012-12>

# ACTU UNSA Fonction publique n° 2012-12

- Publications -



Date de mise en ligne : lundi 17 septembre 2012

---

Copyright © UNSA Fonction publique - Tous droits réservés

---

## **Présentation de l'agenda social - Handicap - Mission Bilan RGPP - Bureau national de l'UNSA Fonction publique - RDS : Réalités du dialogue social - Conseil supérieur de la Fonction publique de l'Etat (CSFPE)**

### **Présentation de l'agenda social**

Madame LEBRANCHU, Ministre de la Réforme de l'Etat, de la Décentralisation et de la Fonction Publique, a présenté, mardi 4 septembre, l'agenda social 2012-2013. Il s'avère particulièrement chargé et s'organise autour de trois grands thèmes génériques : le dialogue social, l'exemplarité des employeurs publics, les parcours professionnels, carrières et rémunérations.

Ce projet de calendrier ouvre des perspectives intéressantes, sur des chantiers majeurs pour les agents de la Fonction publique. Même s'il ne nous satisfait pas pleinement, il reprend les problématiques évoquées lors de la table ronde de juillet (Conférence sociale). Nous continuerons toutefois à demander, en dépit des contraintes budgétaires évoquées, que des discussions sur le pouvoir d'achat puissent s'ouvrir rapidement et que des mesures soient décidées rapidement pour les agents de catégorie C. L'UNSA Fonction publique a aussi réclamé le retrait de la

journée de carence. Au cours de cette réunion, la Ministre s'est montrée à l'écoute, soucieuse de permettre un travail de fond entre l'administration et les représentants syndicaux. Elle a pris en compte nos remarques, rappelé les contraintes budgétaires actuelles et les engagements du Président de la République. Cette première rencontre augure bien des futures négociations, concertations ou discussions à venir, mais, dans un contexte de grave crise économique, nous resterons particulièrement vigilants à l'intérêt des agents et à la mise en oeuvre rapide des dossiers revendicatifs que nous défendons.

### **Handicap**

#### ■ Comité national du FIPHFP du 4 septembre 2012 :

Le comité national, au sein duquel siège l'UNSA Fonction publique, a pris acte du dernier arbitrage relatif aux décisions budgétaires pour l'exercice 2012 afin de ne pas bloquer le fonctionnement du fonds. L'UNSA Fonction publique a rappelé ses exigences et ses inquiétudes pour son avenir et la pérennité de ses missions, à savoir une augmentation de moyens de fonctionnement précisés dans la convention d'objectifs et de gestion.

Le projet de partenariat avec l'école des hautes études en santé publique EHESP, qui forme les cadres de la santé publique, a été validé et l'accroissement des moyens permettant le soutien à l'accès des travailleurs handicapés à la formation qualifiante a reçu un avis favorable du comité.

#### ■ Une circulaire du Premier ministre relative à la prise en compte du handicap dans les projets de loi : les travaux de préparation de tout projet de loi devront s'accompagner obligatoirement d'une fiche « diagnostic-handicap ».

#### ■ Allocation aux adultes handicapés : 776,59 euros à partir de septembre 2012 - L'allocation adulte handicapé a pour objet de garantir un revenu minimum aux personnes handicapées pour qu'elles puissent faire face aux dépenses de la vie courante.

### **Mission Bilan RGPP**

Une délégation de l'UNSA Fonction publique, menée par Elisabeth DAVID, s'est entretenue le 5 septembre avec les membres de la mission chargée par le Premier ministre d'effectuer un bilan de la RGPP.

L'UNSA Fonction publique, qui avait recueilli les observations de ses fédérations au cours d'un récent groupe de

travail interne, a en particulier critiqué la logique purement comptable de la RGPP et l'absence totale de concertation, tant nationalement que localement.

Elisabeth DAVID a beaucoup insisté sur la forte déstabilisation des agents impactés par des restructurations brutales, notamment celles issues de la RéATE. Elle a dénoncé l'accroissement de la souffrance au travail et les attaques contre le statut général (loi mobilité...).

Enfin, Elisabeth DAVID a rappelé la position constante de l'UNSA Fonction publique sur la nécessité, avant d'engager toute réforme de l'Etat, d'un vrai débat et de réelles réflexions sur les missions et le périmètre de l'Etat, qui doivent faire l'objet d'une large concertation à tous les niveaux.

*(Voir circulaire UNSA Fonction publique n° 2012-27)*

### **Bureau national de l'UNSA Fonction publique**

Un bureau national de l'UNSA Fonction publique s'est tenu le 6 septembre 2012. Cette instance a permis d'évoquer largement un ordre du jour chargé : conférence sociale et agenda social, mission bilan RGPP, agents contractuels, action sociale, fédération européenne des services publics et mutualité fonction publique.

Tous ces thèmes, pour la plupart inscrits à l'agenda social présenté par Marylise Lebranchu, ont ainsi pu faire l'objet de restitutions détaillées et de débats.

### **RDS :Réalités du dialogue social**

Le comité de pilotage des 2èmes assises du dialogue social dans la Fonction publique, auquel participe l'UNSA Fonction publique, s'est réuni le vendredi 7 septembre 2012.

Cette réunion avait pour objectif la finalisation du programme et des thèmes retenus pour ces 2èmes assises, qui auront lieu le 10 décembre prochain et dont le fil conducteur sera « Crise, dialogue social et négociation dans la Fonction publique ».

L'invitation à assister à ces assises sera, prochainement, largement diffusée.

### **Conseil supérieur de la Fonction publique de l'Etat (CSFPE)**

Le CSFPE, présidé par Marylise LEBRANCHU, Ministre de la Réforme de l'Etat, de la Décentralisation et de la Fonction Publique, s'est tenu le 11 septembre 2012.

La Ministre a rappelé sa volonté de s'investir personnellement dans les dossiers, ainsi que son attachement au statut général de la Fonction publique et au principe d'unicité des trois versants : Etat, Territoriale et Hospitalière. A l'ordre du jour : un projet de décret relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ; un projet de décret portant abrogation du décret n°2010-1402 du 12 novembre 2010 relatif

à la situation de réorientation professionnelle des fonctionnaires de l'Etat. Ce dispositif, introduit par la loi du 3 août 2009 relative à la mobilité et aux parcours professionnels dans la Fonction Publique, permettait à l'administration de mettre l'agent en disponibilité d'office (voire de le rayer des cadres) si le fonctionnaire refusait 3 offres successives d'emploi public correspondant à son grade. L'UNSA et

toutes les organisations syndicales sauf la CGC ont voté POUR son abrogation. Dans les dispositions de nature générale, le rapport d'activité 2011 de la Commission de classement des fonctionnaires de la Poste a été également présenté.